

Annexe V

Liste des pays où les PCC sont soumis à une surveillance acceptée par l'AFC (liste non exhaustive; sera complétée au fur et à mesure)

Allemagne	États-Unis d'Amérique	Japon	Roumanie
Andorre	Finlande	Jersey	Saint-Marin
Anguilla	France	Lettonie	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Antigua-et-Barbuda	Gibraltar	Liechtenstein	Singapour
Antilles néerlandaises	Grande-Bretagne	Lituanie	Slovaquie
Aruba	Grèce	Luxembourg	Slovénie
Australie	Guernesey	Malte	Suède
Autriche	Hong-Kong	Maurice	Turques-et-Caïques
Bahamas	Hongrie	Monaco	
Belgique	Île de Man	Montserrat	
Bermudes	Îles Caïmans	Norvège	
Bulgarie	Îles Cook	Panama	
Chypre	Îles Vierges Britanniques	Pays-Bas	
Danemark	Irlande	Pologne	
Espagne	Islande	Portugal	
Estonie	Italie	République tchèque	